



Intérêts crédit à la consommation

Par **Rémi31100**, le **03/02/2011** à **09:58**

Bonjour,

J'ai deux créances (suite à des crédits à la consommation), que je n'avais pas pu honoré.

Depuis 4 ans je rembourse ses dettes par le biais d'un huissier, je verse à l'étude tous les mois 230 €.

J'aimerais savoir si les intérêts continuent à suivre ou si on rembourse le capital emprunté. L'étude m'affirme que les intérêts courent, exemple au 01/09/2009, il me restait 1170 € à remboursé du capital plus 1199 d'intérêts sur une créance.

Merci de bien vouloir me répondre.

Rémi Toulouse

Par **amajuris**, le **03/02/2011** à **16:27**

bjr,

vos paiement sont affectés d'abord aux frais de recouvrement, puis aux intérêts de votre dette et enfin au capital de la dette.

donc si vos remboursements sont trop faibles le capital risque de ne jamais décroitre et va continuer à être augmenté des intérêts dus à l'écoulement du temps.

cdt